

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DES FAMILLES Mardi 19 juin 2018, 17 heures 30

Réunion présidée par Monsieur PENNEROUX David, Directeur

Membres présents de l'équipe :

Mme ROUGERIE Elise, Psychologue  
Mme SANCHEZ LAUMONERIE Nathalie, Qualificienne  
Mme ROUSSEAU Sandra, Infirmière  
Mme PEDUCASSE Agnès, Educatrice sportive adaptée  
Mme DUMETRE Marie-Claude, Responsable du service Restauration, Hygiène, Buanderie  
M. JOUVENOT Pascal, Cadre de santé  
M. RAGOT François, Médecin coordonnateur  
M. TEULE Éric, Responsable technique  
Mme DESROCHES Marie-France, secrétaire de séance

Membre excusé de l'équipe :

M. BRUNAUD Marc, cuisinier

M. PENNEROUX ouvre la séance à 17 heures 30, souhaite la bienvenue à tous les participants.

Le personnel se présente à son tour.

Sandra ROUSSEAU, infirmière assure les soins au quotidien auprès des résidents.

François RAGOT, médecin coordonnateur apporte ses compétences gériatriques afin d'optimiser la qualité de la prise en soins de nos résidents. Présent à l'EHPAD à 30 %. Depuis Janvier 2018, retraité du secteur libéral.

Nathalie SANCHEZ LAUMONERIE, responsable qualité et gestion des risques, formalise les procédures et les protocoles ainsi que les appels à projets. Elle pilote la démarche qualité dans sa globalité et exerce à 50% à Nexon et 50% à Châlus.

Marie-Claude DUMETRE, responsable des services hôteliers (restauration, hygiène et lingerie), assure avec son équipe l'entretien des locaux communs ainsi que toutes les chambres. Elle est détachée à l'EHPAD de Châlus pour les mêmes fonctions, 4 jours par semaine. Elle est présente à Nexon le mardi.

Elise ROUGERIE, psychologue travaille à mi-temps, elle est présente le mardi (atelier mémoire) et le vendredi (atelier réminiscence). Elle assure également les entretiens avec les résidents.

Agnès PEDUCASSE, Educatrice sportive spécialisée, propose des activités physiques adaptées, elle assure l'aide à la marche, des promenades, la gymnastique douce sur chaise, l'assouplissement musculaire, la balnéo, le massage bien-être : toucher doux et bienveillant, apaise les troubles du comportement. Elle participe également à l'animation, en ce moment accompagnée par deux emplois civiques.

Eric TEULE, agent technique assure tout ce qui est maintenance et dépannages.

## **I – L'évaluation interne**

Nathalie SANCHEZ LAUMONERIE, nous présente un diaporama afin de présenter les différents axes traités dans la démarche qualité ainsi que le calendrier s'y rapportant.

### Les échéances importantes

- L'évaluation interne : Janvier 2021
- L'évaluation externe : Janvier 2023

### Les échéances intermédiaires

- Fin de l'élaboration du projet d'établissement : Janvier 2019

### Les thèmes de l'évaluation interne

Pour ce faire, nous nous sommes inspirés des recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM (Agence Nationale de l'Evaluation et de la qualité des Etablissements Sociaux et Médico-sociaux).

Plusieurs groupes de travail, pour l'élaboration du référentiel d'évaluation, ont été mis en place en inter-établissement Châlus et Nexon, une fois par mois pendant 5 mois.

Nous travaillerons donc sur 5 axes :

**Axe 1 : La garantie des droits individuels et collectifs**

**Axe 2 : La prévention des risques liés à la santé inhérents à la vulnérabilité des résidents**

**Axe 3 : Le maintien des capacités dans les actes de la vie quotidienne et l'accompagnement de la situation de dépendance**

**Axe 4 : La personnalisation de l'accompagnement**

**Axe 5 : L'accompagnement de la fin de vie**

### Evaluation de chaque axe

- **Axe 5 : l'accompagnement de la fin de vie**

Il se décline en 2 thèmes : L'accompagnement de la personne

Le soutien des proches et des professionnels

### 3 groupes de travail ont été réalisés

- Information et communication entre professionnels
- Information et communication aux familles
- Inconfort et douleur

- **Axe 1 : La garantie des droits individuels et collectifs**

8 groupes de travail ont été réalisés

- Le projet architectural
- L'évaluation et l'analyse des pratiques professionnelles
- Le dossier de soin informatisé
- Le comité éthique
- Le projet d'établissement
- Le contrat de séjour, le livret d'accueil, le règlement de fonctionnement
- La prise en charge des résidents désorientés
- La commission d'animation

- **Axe 2 : Prévention des risques liés à la santé inhérents à la vulnérabilité des résidents**

2 groupes de travail ont été réalisés

- La douleur
- La dénutrition

Deux axes sont encore à évaluer :

**Axe 3 : le maintien des capacités dans les actes de la vie quotidienne et l'accompagnement de la situation de dépendance : 2019**

**Axe 4 : la personnalisation de l'accompagnement : 2020**

## **II – Les missions de la psychologue**

Présentées par Elise Rougerie, (diaporama)

### Ces missions destinées aux résidents

- Ecoute et soutien par l'accompagnement psychologique
- Animation par des ateliers à visée thérapeutique
- Elaboration du projet de vie personnalisé

### Ces missions destinées aux familles

- Ecoute et soutien par l'accompagnement psychologique (groupe de parole)
- Commission des familles

### Ces missions destinées aux équipes

- Travail collaboratif par la réflexion autour de chaque résident
- Initiation à certaines techniques non médicamenteuses

### Ces missions envers l'institution

- Participation à la dynamique institutionnelle (démarche qualité, projets, etc ...)

*Réunion des familles du 19/06/2018*

- Ouverture de l'établissement vers l'extérieur

### **Le groupe de parole :**

C'est une rencontre animée par la psychologue offrant aux familles un espace-temps d'accompagnement et de soutien groupal.

Il s'agit de l'expression du vécu, des questionnements et ressentis en lien avec l'institutionnalisation du proche, de l'écoute des autres, du partage des expériences.

Il s'agit également de partager avec l'ensemble du groupe les moments conviviaux et importants.

### **Ouverture sur l'extérieur :**

- **Dépistage des fragilités** : c'est un binôme IDE et psychologue qui propose une visite à domicile sur demande du médecin traitant ou d'un signalement fait par des partenaires du secteur médico-social. Ce projet s'adresse aux personnes de 65 ans et plus domiciliées dans la communauté des communes Châlus et Nexon. Son objectif est d'œuvrer pour le maintien à domicile en bonne santé et de retarder le processus d'entrée dans la dépendance en agissant sur la fragilité, en repérant la perte d'autonomie et au répondant aux besoins de la personne via l'élaboration d'un plan de prévention personnalisé.
- **L'accompagnement des aidants familiaux et de leur proche** : des après-midi au sein de l'EHPAD ou l'on propose un groupe de parole pour les aidants familiaux avec la psychologue. Un temps ludique pour les aidés avec une animatrice et/ou l'éducatrice sportive (ateliers divers). Ce projet s'adresse aux couples de personnes de 60 ans et plus, vivant à domicile, dont l'aidé souffre de démence de type Alzheimer et pathologies apparentées.

### **Les objectifs principaux pour les aidants :**

- De définir un temps d'écoute et de soutien
- D'échanger entre aidants vivant les mêmes situations
- De partager des ressentis, des difficultés
- De mieux comprendre la maladie
- De discuter des idées pour mieux vivre le quotidien

### **Les objectifs principaux pour les aidés :**

- De travailler leur autonomie au travers des activités
- D'offrir un temps ludique
- De maintenir le lien social à travers les échanges dans le groupe
- De promouvoir leurs capacités et cultiver la valorisation

## **III – L'atelier équilibre – Prévention des chutes**

*Présenté par Agnès Péducasse, (diaporama)*

Les chutes représentent l'une des premières causes des décès accidentels chez les personnes âgées. La chute impacte souvent la condition physique mais également la condition psychologique : perte de confiance, peur de tomber à nouveau, repli sur soi... Plus le temps passé au sol est long, plus les conséquences de la chute seront graves. Devant l'anxiété vis-à-vis de la chute, les personnes âgées, même si elles ne sont jamais tombées, diminuent leurs activités de la vie quotidienne et peuvent conduire à l'accélération de la grabatisation.

Les objectifs de cet atelier sont d'améliorer les capacités d'équilibration et prévenir le risque de chute pour les séniors avec prise en compte spécifique des séniors dit « chuteurs ».

Le but est de maintenir à domicile et dans des conditions d'autonomie satisfaisante, les personnes en situation de fragilité et d'isolement. Dans ce cadre, il est donc primordial, pour ces personnes, de conserver et/ou d'acquérir des capacités pour gérer au quotidien leur autonomie fonctionnelle.

L'atelier est ouvert aux personnes âgées vivant à domicile. Il dure environ 1 heure 30, il est organisé sur l'année 2018 et peut concerner jusqu'à 12 personnes par atelier, dans la salle polyvalente de l'EHPAD, à raison d'une fois par semaine.

Il vise à améliorer l'équilibre global de la personne à travers des séances adaptées, incluant des exercices collectifs (renforcement musculaire, assouplissement articulaire), diminuer les conséquences de la chute (par l'apprentissage du relever au sol) et à favoriser le lien social.

Les séances se terminent en douceur par un petit moment de relaxation et de détente.

Un autre concept de travail : le mémo pieds

Il se pratique sur un tapis mince sur lequel sont dessinées 40 cases ce qui permet plus de 200 combinaisons avec 3 niveaux de difficulté. Ces exercices font travailler le bas du corps, il se pratique en groupe sous la conduite d'un animateur. Il permet de travailler l'équilibre, le renforcement musculaire des membres inférieurs, d'améliorer ou d'entretenir l'agilité, de jouer sur le temps de réaction et de prise de décision.

La concentration et la mémorisation sont aussi mises à l'épreuve.

Un petit mot sur l'activité de balnéothérapie. Elle se pratique 3 fois par mois et elle est très appréciée par les 3 ou 4 résidents qui souhaitent y participer. C'est un moment de détente.

#### **IV – Les travaux**

*Présenté par David Penneroux, Directeur*

Ils concernent :

- La Construction d'une extension au-dessus de la salle polyvalente de 5 chambres pour l'hébergement temporaire,
- La Création de douches dans les cabinets de toilette,
- Le Dédoublage des 2 chambres à 2 lits,
- La cuisine-relais

La date prévisionnelle de lancement des travaux est 2<sup>ème</sup> trimestre 2019 pour une durée d'environ 20 mois pour les chambres (douche, changement des huisseries, du sol, des têtes de lit et travaux de peinture) et 7 mois pour la cuisine-relais.

La date prévisionnelle de fin de travaux est fin 2021.

Ces travaux intègrent également la création d'un pôle soins au 1<sup>er</sup> étage, le déplacement de la centrale incendie vers le rez-de-chaussée, le réaménagement du hall en prenant le bureau de l'accueil pour l'agrandir.

Le choix de l'AMO (Aide à la Maîtrise d'Ouvrage) est fait, c'est la société SOCOFIT.

Le choix des architectes est en cours.

Durant les travaux, nous aurons à déplorer des nuisances telles que le bruit et un peu de poussière mais malheureusement nous ne pouvons pas faire autrement.

*Réunion des familles du 19/06/2018*

## **V – le respect de la volonté du résident**

*Présenté par François Raqot, médecin coordonnateur (diaporama)*

### **Quand le résident est capable d'exprimer sa volonté**

Avant son admission : recherche du consentement pour son entrée en EHPAD

Lors de son séjour :

- Se rapprocher au plus près de ses habitudes de vie, ses horaires, ses goûts alimentaires, ses loisirs... Toutes ses informations sont recueillies dans le recueil de données de chaque résident lors de son admission.
- Respecter sa liberté d'aller et venir
- Respecter ses refus (animations, soins, nourriture...)

Lorsque le résident est en fin de vie :

- Respecter son droit de refuser les traitements, de s'alimenter après que le médecin l'a informé des risques encourus
- Respecter le choix du résident en cas d'obstination jugée déraisonnable
- Respecter la demande de sédation dans les conditions autorisées par la loi

### **Quand le résident n'est pas en état d'exprimer sa volonté**

Avant et pendant son institutionnalisation, une personne atteinte de troubles cognitifs est, pendant longtemps, capable d'exprimer sa volonté.

En fin de vie, on recherche l'expression de sa volonté à travers :

- Ses directives anticipées
- Sa personne de confiance
- Sa famille

## **VI – Informations diverses**

### **La télémédecine**

Cet outil connecté mettra en relation le résident, pour une première consultation avec un médecin gériatre du CHU, qui orientera par la suite vers un spécialiste (ex. : cardio, dermato, pneumo, psychiatrie, soins palliatifs, rééducation fonctionnelle). Le résident à l'EHPAD sera accompagné d'une IDE qui assistera à la téléconsultation. Les IDE de l'EHPAD ont été formées au fonctionnement des appareils.

- La télémédecine n'est pas obligatoire. Le résident qui le souhaite peut continuer à être consulté en cabinet ou en hôpital.
- Les résidents qui souhaitent bénéficier de la télémédecine devront signer un consentement.
- Il n'y a pas de coût supplémentaire pour les résidents qui utiliseront la télémédecine.
- Les résidents sont informés du dispositif et ont été consultés pour savoir s'ils étaient d'accord. Une consultation par un gériatre a été faite à l'entrée et à la sortie de l'étude. Dans le cadre de l'étude GERONTO ACCESS, pendant un an, 36 dossiers ont régulièrement été mis à jour une fois par mois par rapport aux changements de traitement, les hospitalisations, les consultations, les chutes etc... ce qui représente un travail conséquent effectué par les IDE de l'EHPAD.

## - La Préparation des Doses à Administrer (PDA)

Depuis Mars 2018, les 2 pharmacies avec lesquelles nous travaillons actuellement ont été sollicitées pour la mise en place d'une prestation de préparation des doses à administrer par une pharmacie d'officine. Un cahier des charges leur a été soumis.

- Après étude, la pharmacie St ROCH a été choisie. Nous sommes en attente de son retour pour signer une convention de partenariat.
- Jusqu'à présent, cette tâche était assurée par les IDE de l'EHPAD ce qui leur prenait du temps (Environ un jour par semaine était consacré à la préparation des semainiers) plus les mises à jours régulières des traitements à faire sans délai.
- Les consommables et les chariots sont à la charge de la pharmacie. De plus, dans le process de qualité, 5 contrôles seront effectués, 3 en officine et 2 à l'EHPAD.
- Les prescriptions médicales seront directement transmises à la pharmacie.

## - Les astreintes des IDE de nuit

L'établissement a répondu à l'appel à candidature de l'ARS en 2015, concernant la mise en place, à titre expérimental pour les années 2016 et 2017, d'astreintes infirmières de nuit dans les EHPAD de la Haute-Vienne. L'expérimentation se poursuit depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Une convention a été signée entre les EHPAD de Saint-Yrieix, Châlus, Cussac, Les Cars, St Laurent sur Gorre et Nexon. Le but de ces astreintes infirmières de nuit est de limiter, pour les résidents, les hospitalisations de nuit.

Cette astreinte a pour but d'assurer la prise en charge des urgences la nuit en mettant en œuvre un processus spécifique aux besoins de la personne âgée hébergée et d'offrir aux équipes des EHPAD un sentiment de sécurité et de réconfort face à des situations difficiles.

L'agent est joignable à tout moment sur la durée de l'astreinte (de 21 heures à 6 heures du matin) à un numéro spécifique connu des EHPAD signataires de la convention.

## Question

Durant l'absence de Chantal, l'animatrice, qui a pris le relais pour faire les épilations ?

Une aide-soignante assurera la prestation.

Le directeur précise également que deux aides-soignantes sont formées « aux soins de pieds », en complément des soins apportés par le pédicure.

Pas de question.

Fin de réunion à 19 heures 30

Le Directeur,  
David PENNEROUX.